

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)

1. OBJET DE LA CONSULTATION : Inspections de réception des réseaux neufs d'eaux usées et d'eaux pluviales

2. POUVOIR ADJUDICATEUR : Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique avec les organismes suivants :

- Commune de MONTAIGU-VENDEE
- Commune de LA BERNARDIERE
- Commune de LA BOISSIERE DE MONTAIGU
- Commune de CUGAND
- Commune de L'HERBERGEMENT
- Commune de MONTREVERD
- Commune de ROCHESERVIERE
- Commune de SAINT PHILBERT DE BOUAIN
- Commune de TREIZE SEPTIERS
- Commune de LA BRUFFIERE

Le coordonnateur du groupement de commandes est Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière.

Coordonnées : 35 avenue Villebois Mareuil – Montaigu - 85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex – Tél : 02.51.46.45.45 - Fax : 02.51.46.45.40 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président - Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES : Prestations de services.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
90490000-8	Services d'inspection des égouts et services de conseil en matière de traitement des eaux usées			

4. PROCEDURE DE PASSATION : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

5. ALLOTISSEMENT : Il n'est pas prévu de décomposition en lots. L'accord-cadre est attribué à un seul opérateur économique.

6. TYPE ET FORME DE CONTRAT : Le contrat sera passé sous la forme d'un accord-cadre. L'accord-cadre avec maximum de 50 000,00 € HT annuel est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

7. DUREE DES PRESTATIONS : L'accord-cadre sera conclu pour une période initiale de 1 an, à compter de la date de notification du contrat. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

8. VARIANTES « AUTORISEES » : Aucune variante à l'initiative des candidats n'est autorisée.

9. VARIANTES « EXIGES » : Aucune prestation supplémentaire éventuelle (PSE) ni prestation alternative (PA) n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

10. MODALITES DE FINANCEMENT : Fonds propres des membres du groupement de commandes. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

11. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION : A consulter et télécharger gratuitement sur le site www.marches-securises.fr (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, coordonnées ci-dessus).

12. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES : Les offres devront parvenir **avant le mardi 10 mars 2020 à 12h00** sur le profil acheteur de la Communauté de communes www.marches-securises.fr.

13. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES : Les conditions de participation, la liste des documents devant être remis par le candidat, ainsi que les critères d'attribution sont précisés dans le règlement de la consultation (RC).

14. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :

Renseignement(s) administratif(s) : M. Mathis BEILLEVAIRE – Service Commande Publique - Tél. : 02 51 46 45 45.

Les candidats pourront également transmettre leurs demandes de renseignements techniques par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-securises.fr>

16. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

17. INFORMATIONS DIVERSES : Offre en français et en euro. A l'issue d'une première analyse des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les deux premiers candidats du classement.

18. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : Le 12/02/2020